



4.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Stempniewsky Yvan ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Partie 1 : Aspects légaux Éléments de base du droit comptable belge : sources formelles, autorités administratives.</p> <p>Partie 2 : L'établissement des comptes annuels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information patrimoniale : obligation d'identification, obligation envers les tiers, obligation en matière de comptes annuels</li> <li>• La reddition des comptes : objectif, sources, buts, révision, preuve</li> <li>• Les principes comptables : pertinence, objectivité, réalité, partie double, intelligibilité, comparabilité, équilibre qualitatif</li> <li>• Le droit des comptes : examen approfondi de chacune des rubriques patrimoniales, du compte de résultat et de l'annexe</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'appréhender les principes de la doctrine comptable : il maîtrisera ainsi les principes et directives des normes comptables belges au-delà des aspects techniques d'enregistrement.</p> <p>1 La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit
Méthodes d'enseignement	Cours magistral
Bibliographie	CAUSIN E. (2002), Droit comptable des entreprises en Belgique, Edition Larcier.
Faculté ou entité en charge:	CLSM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	4		
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	4		
Certificat en révisorat et expertise comptable	REC9CE	4		